



Marché public selon la procédure adaptée

(article 28 du Code des Marchés Publics)

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

**MARCHE DE FOURNITURES
Achat d'un micro-tracteur équipé
et d'une remorque
et reprise d'un tracteur-tondeuse de 2005**

Date limite de réception : VENDREDI 15 MAI 2015 à 17 H 00

Mairie de COAT-MEAL

12 rue du Garo ñ 29870 COAT-MEAL

Heures d'ouverture : 8 H 15 / 12 H 00 et 13 H 30 / 17 H 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi

9 H 00 / 12 H 00 le samedi

1- Objet

La commune de COAT-MEAL organise un marché en vue de l'achat d'un micro-tracteur équipé et d'une remorque (et reprise d'un tracteur-tondeuse de 2005).

Le marché est passé en procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics.

Le marché n'est pas alloti.

2 - Présentation des offres

Les offres doivent contenir :

- L'acte d'engagement (A.E.), dûment complété, daté et signé
- Le Cahier des Clauses administratives Particulières (CCAP), cahier ci-joint à accepter sans aucune modification, daté et signé,
- Le descriptif technique daté et signé

Le dossier de consultation des entreprises (DCE)

Le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.) format papier est remis gratuitement à chaque candidat. Il peut être demandé par écrit auprès de la Commune (courriel, fax, courrier). La Collectivité dispose d'un délai **de 2 jours ouvrés** pour transmettre le dossier.

Il est également téléchargeable sur le site de l'Association des Maires du Finistère : www.amf29.asso.fr

2.1 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres pour le matériel neuf est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.1 - Mode de règlement du marché

Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), seront payées dans un délai global de **30 jours** à compter de la date de réception des factures conformes. En cas de dépassement de ce délai, le taux des intérêts moratoires sera celui du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

3 - Critères de choix

Par ordre décroissant :

- | | | |
|---|-------------------|------------------------|
| ○ 1 : prix | note sur 5 | coefficient 50% |
| ○ 2 : les garanties et caractéristiques des véhicules en concordance avec les descriptifs | note sur 5 | coefficient 50% |

4 Conditions d'envoi ou remise des offres

Les enveloppes devront parvenir au secrétariat de la mairie de COAT-MEAL pour le **VENDREDI 15 MAI à 17 H 00.**

Ces offres pourront, soit :

- être remises contre récépissé au secrétariat de la mairie
- être envoyées par la poste, par pli recommandé avec accusé de réception postal ou par courrier simple.

L'enveloppe extérieure portera l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
Mairie de COAT-MEAL
12 rue du Garo
29870 COAT-MEAL

avec la mention :

Entreprise : "Nom"
Offre pour "Achat d'un micro-tracteur équipé et d'une remorque »

5 - Renseignements

-Renseignements complémentaires administratifs

Mairie de COAT-MEAL

12 rue du Garo, 29870 COAT-MEAL

Tél 02 98 84 58 32 fax 02 98 84 47 69 Mail : mairie.coat-meal@orange.fr

-Renseignements complémentaires techniques

Monsieur le Maire de COAT-MEAL

12 rue du Garo, 29870 COAT-MEAL

Tél 02 98 84 58 32 fax 02 98 84 47 69 Mail : mairie.coat-meal@orange.fr